PSA RETAIL ST QUENTIN-YVELINES

551, Avenue des bouleaux - 78190 Trappes
N° SIRET : 30247504102436
Tél.: 01 30 13 92 92 - Fax: 01 30 51 32 31
Site internet : www.reseau.citroen.fr/st-quentin-en-yvelines

PSA Retail France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy
302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)

PSA RETAIL

COMMUNAUTE SAINT QUENTIN EN YV
.
1 RUE EUGENE HENAFF - BP 118

78192 TRAPPES CEDEX

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	RÉFÉRENCE CLIENT	LIBELLÉ COMPTE	REF. CDE	DATE DE RÈGLEMENT
FACTURE	13/12/2018	S0000172	COMMUNAUTE SAINT QUENTIN		ate Echea
85041428 N° DOCUMENT	22548 N° DE DOSSIER		N° VN/VO		

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère M. en CIRCULATION	CNIT	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF7YATMFB12A65805	14/03/2016	J0HU		
Nv Jumper Tôlé 30 L2H2 MODÈLE	EA-398-KV N° IMMATRICULATION	20993 KM	PR	AFFECTATION	Nbr PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	REMISE	MONTANT	CT
Vous avez été accueilli par : SEBASTIEN BIROT					
Exp. garantie 30/11/2018					
Participation à votre charge : 025.00 %					
REPARATION DIVERS - 9RD0RP00	15.60	91.00	025.0	354.90	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/COUVERCLE DE BVM C9818171180	1.00	31.47	5.00	7.48	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/VIS C00009181E0	7.00	1.60	10.00	2.52	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/VIS DE FIXATION D' C0000230463	1.00	16.94	5.00	4.02	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/AXE DE RENVOI DE M C0000238242	1.00	13.30	5.00	3.16	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/PIGNON BALADEUR MA C0000237076	1.00	131.67	5.00	31.27	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/MANCHON DE CRABOTA C0000238151	1.00	55.29	5.00	13.13	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
SYNCHRONISEUR DE BVM C00002323E5	1.00	196.67	5.00	46.71	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/AXE DE BASCULEUR D C0000255213	1.00	5.52	5.00	1.31	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/BOUCHON VERROUILLA C0000220846	3.00	2.22	5.00	1.58	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/RESSORT DE FOURCHE C0000253964	3.00	0.14	10.00	0.10	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/JOINT A LEVRE DE B C9806740980	1.00	24.74	5.00	5.88	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/CHAPEAU DE CARTER C9822498480	1.00	56.24	10.00	12.66	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/(MUL) VIS CBX C0000231455	2.00	1.63	10.00	0.73	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
001346/RONDELLE D'APPUI C0000238334	1.00	1.49	10.00	0.34	S

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

* Dans le réseau Citroën participant

Règlement à adresser à :
PSA Retail
DCOA/VRC/RCRP
Case courrier YT052
2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016
78091 YVELINES cedex 9

C S0000172
F 85041428
D. ate Echea
M
R
E

D PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimim prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliqué au client. En cas de contestation, le **Tribunal de Commerce de notre Siège Social** sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

PSA RETAIL ST QUENTIN-YVELINES

551, Avenue des bouleaux - 78190 Trappes
N° SIRET : 30247504102436
Tél.: 01 30 13 92 92 - Fax: 01 30 51 32 31
Site internet : www.reseau.citroen.fr/st-quentin-en-yvelines

PSA Retail France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques
Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy
302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)

PSA RETAIL

COMMUNAUTE SAINT QUENTIN EN YV
.
1 RUE EUGENE HENAFF - BP 118

78192 TRAPPES CEDEX

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	13/12/2018	S0000172	COMMUNAUTE SAINT QUENTIN		31/01/19
85041428	22548		SAP 0001007988		
N° DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère M. en CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
C	VF7YATMFB12A655805	14/03/2016	J0HU		
Nv Jumper Tôlé 30 L2H2	EA-398-KV	20993	-		
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION		QUANTITE	PRIX UNITAIRE	REMISE	MONTANT	CT
Vous avez été accueilli par : SEBASTIEN BIROT						
Participation à votre charge :	025.00 %					
HUILE BOITE DE VITESSES 7	C1615100080	3.00	9.23	5.00	6.58	S
Participation à votre charge :	025.00 %					
001346/KIT PRIMAI	C1611981780	1.00	105.13	5.00	24.97	S
001346/JOINT	C0000220948	1.00	5.23	5.00	4.97	S
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -	93830000	1.00	91.00		91.00	S
FILTRE A H	C9808867880	1.00	17.25	25.00	12.94	S
BOUCHON VI	C0000031132	1.00	9.18	15.00	7.80	S
E:LIQUIDE LAVE VITRE -10	C1636052380	1.00	12.58	25.00	9.43	S
INEO QUARTZ 0W30	ZHU90W30	6.20	19.80		122.76	S
DEPOSE-POSE BOITIER DE RANGEMENT CENTRAL SUPPLEMENT	46010211	0.30	91.00		27.30	S
REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN	49450907	0.10	91.00		9.10	S
FILTRE A P	C00006479C9	1.00	24.61	25.00	18.46	S
VIDANGE ET PLEIN CIRCUIT DE FREINAGE ENTRETIEN	25022707	0.50	91.00		45.50	S
LIQUIDE DE FREIN	C1610725580	2.00	8.73	25.00	13.09	S
REMPLACEMENT CARTOUCHE DE FILTRE A GAZOLE ENTRETIEN	15500907	0.30	91.00		27.30	S
001346/CARTOUCHE DE FILTR	C1631487880	1.00	57.86	25.00	43.39	S
REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR ENTRETIEN	14030907	0.10	91.00		9.10	S
ELEMENT FI	C1606402680	1.00	35.55	25.00	26.66	S
Forfait TTC : 39.00 €						
FORFAIT CARRÉ MONTAGE ET REMPL ET EQUILIBRAGE 2 PNEUS	2213XX01FR010101 22136210		32.50		32.50	S
001346/PNEU MICHELIN CAMI	C1609562180	2.00	135.00	22.00	210.60	S

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

Report page suivante ==>

Règlement à adresser à :
PSA Retail
DCOA/VRC/RCRP
Case courrier YT052
2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016
78091 YVELINES cedex 9

C	S0000172
F	85041428
D	31/01/19
M	
R	
E	SAP 0001007988

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT HT	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimim prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliqué au client. En cas de contestation, le **Tribunal de Commerce de notre Siège Social** sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

PSA RETAIL ST QUENTIN-YVELINES

551, Avenue des bouleaux - 78190 Trappes
N° SIRET : 30247504102436
Tél.: 01 30 13 92 92 - Fax: 01 30 51 32 31
Site internet : www.reseau.citroen.fr/st-quentin-en-yvelines

PSA Retail France SAS
Distributeur et Réparateur Agréé des Marques Citroën, DS Automobiles et Peugeot

S.A.S. au capital de 157 712 720 €
Imm.PT1 - 2-10 Bd de l'Europe - 78300 Poissy
302 475 041 R.C.S. Paris - FR 29 302 475 041 - APE 4511 Z
N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)

PSA RETAIL

COMMUNAUTE SAINT QUENTIN EN YV
*
1 RUE EUGENE HENAFF - BP 118

78192 TRAPPES CEDEX

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	13/12/2018	S0000172	COMMUNAUTE SAINT QUENTIN		31/01/19
85041428 N° DOCUMENT	22548 N° DE DOSSIER	N° VN/VO	SAP 0001007988		

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère M. en CIRCULATION	CPE	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
C	VF7YATMFB12A65805	14/03/2016	J0HU		
Nv Jumper Tôlé 30 L2H2 MODELE	EA-398-KV N° IMMATRICULATION	20993 KM	- PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	REMISE	MONTANT	CT
Vous avez été accueilli par : SEBASTIEN BIROT					
Participation à votre charge : 025.00 %					
ARBRE PRIM C9820458380	1.00	617.37	5.00	146.63	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
COLLIER ME C00006981L3	2.00	2.06	20.00	0.83	S
Participation à votre charge : 025.00 %					
COLLIER ME C00006981L0	2.00	1.96	20.00	0.79	S
Recyclage Déchets APV DECHETSAPV	2.50	1.00		2.50	S

Le client reconnait avoir été informé préalablement à son achat sur les classifications énergétiques, d'adhérence et de bruit du (des) pneumatique(s) acheté(s) par lui et avoir reçu la documentation correspondante.
Lu et approuvé
Date et signature

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF. EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE, NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

1379.99 € | 276.00

NET À PAYER
1655.99 €

Règlement à adresser à :
PSA Retail
DCOA/VRC/RCRP
Case courrier YT052
2 à 10 Boulevard de l'Europe - TSA 50016
78091 YVELINES cedex 9

C S0000172
F 85041428
D 31/01/19
M 1655.99 €
R
E SAP 0001007988

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
S	1347.49	20.00	269.50
S	32.50	20.00	6.50

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES
MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures et réparations sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimim prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliqué au client. En cas de contestation, le **Tribunal de Commerce de notre Siège Social** sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

REFERENCE / DESIGNATION DES OPERATIONS		Qte / Tps	Taux Hor. HT	Remise	PRIX U HT	MONTANT HT	MONTANT TTC
2213XX01FR010101 FORFAIT CARRÉ MONTAGE ET ÉQUILIBRAGE 2 PNEUMATIQUES.	Sous Total					32.50	39.00
- MAIN D OEUVRE							
22136210	REMPL ET EQUILIBRAGE 2 PNEUS		***		***	***	***
PNEUS	Sous Total					210.60	252.72
- PIECES DE RECHANGE							
1609562180	PNEU MICHELIN CAMIONNETTE ETE1	2.00		22.00 %	135.00	210.60	252.72

	PR	MO	FORFAIT	TRAV. EXT	TOTAL
TOTAL HT	1877.53 EUR	1628.90 EUR	165.00 EUR	-	3671.43 EUR
REMISE HT	102.10 EUR	-	-	-	102.10 EUR
TVA sur TOTAL HT REMISE	355.10 EUR	325.78 EUR	33.00 EUR	-	713.88 EUR
TOTAL TTC	2130.53 EUR	1954.68 EUR	198.00 EUR	-	4283.21 EUR
A PAYER PAR LE CLIENT	-	-	-	-	**4283.21 EUR**

ESTIMATION ETABLIE SOUS RESERVE LE CAS ECHEANT DE DEMONTAGE ET DE L'ETAT DU VEHICULE, HORS FACTURATION EVENTUELLE LIEE AU RECYCLAGE DES DECHETS.

CETTE ESTIMATION EST VALABLE 30 JOURS.

Cette estimation a été imprimée le 26/11/2018 à 15:02 par SEBASTIEN BIROT

Bon pour accord

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
1, rue Eugène Hénaff
BP118
78192 TRAPPES Cedex

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations